

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2018

Membres présents : 12

Membres excusés : 3

Mme Bernadette EL ASRI (pouvoir à M. Pierre Pontvianne)

Mme Isabelle TISSOT (Excusée)

Mme Isabelle DELORME (Excusée)

Secrétaires : Emilie Bonnier, Pierre Crépinge

Approbation du compte rendu de séance du 2 novembre 2018

PERSONNEL

*Suite à la démission de Mme RIVIERE, il y a lieu de renouveler le contrat de Christiane FERRATON pour quelques mois supplémentaires.

Le conseil décide de proposer ce poste pour 24H00 principalement consacré à l'administratif et l'accueil du matin.

A ce jour, deux candidatures possibles ont été reçues en mairie.

Les candidats ont jusqu'à fin décembre pour adresser leur offre.

*Christelle MENU : son mi-temps thérapeutique s'arrête le 30 novembre 2018.

*Bernard CLAVIER a fait une demande de départ en retraite. Une commission doit statuer suite à son arrêt longue maladie.

*Le conseil prend une délibération pour créer le poste de Florian VALADIER à compter du 1^{er} janvier 2019. Il a accepté le poste.

*Marie-Pierre VRAY est en disponibilité pour maladie jusqu'au 6 Février 2019. Le contrat de Lucie est donc renouvelé pour 6 mois supplémentaires.

*Frédéric REVEILLE est en arrêt (accident de travail pour 15 jours). Compte tenu de la charge de travail, son contrat devrait être renouvelé un mois.

*Angélique MICHAUD a été en arrêt de travail du 19 novembre 2018 au 23 novembre 2018.

*Julie THOMAS doit être remplacée pendant sa formation d'intégration pendant une semaine. La promotion emploi a été contactée.

ECOLE

Compte rendu du conseil d'école du 12 novembre 2018 :

Les effectifs sont stables.

Les exercices d'évacuation ont été effectués

Ecole et cinéma a été renouvelé

Un voyage scolaire (classe découverte) en Dordogne est organisé pour les CM1 et CM2. Une subvention sera demandée à la mairie pour financer une partie de ce voyage.

La semaine de 4,5 jrs serait pérennisée l'année prochaine. La municipalité s'est engagée à maintenir les activités périscolaires.

Des arbres seront plantés dans l'îlot du parking. Les enseignants souhaitent que les élèves soient associés à ce projet.

Les représentants des parents d'élèves ont adressé un nouveau questionnaire aux parents d'élèves sur l'amplitude horaire de la garderie.

Ecole numérique : Le projet n'a pas été suffisamment détaillé (manque de devis). L'école ne pourra pas être équipée cette année.

TRAVAUX EN COURS

Maison BOYER :

Un avenant pour l'entreprise CINDO (plâtrerie) est pris pour la somme 4.348, 68 €

Commerce

Le bail du commerce sera signé le 5 décembre 2018. Les diagnostics amiante et performance énergétique ont été réalisés.

Une licence IV de Bretagne serait disponible et transférable. Monsieur le Maire doit se renseigner.

Une journée porte ouverte a été organisée le 17 novembre 2018. De nombreuses personnes ont participé à cette journée et ont été satisfaites.

Le pain sera fourni par la boulangerie de SAINT NIZIER DE FORNAS.

Les travaux seront finis pour l'ouverture prévue le 8 Décembre 2018.

Maison place de l'Eglise

Monsieur KONIK a délivré un devis pour l'assistance du choix du maître d'œuvre, le suivi des travaux jusqu'à la réception du projet pour un total de 8.400,00 €.

Une délibération est prise pour accepter ce devis.

Des propositions financières ont été faites par l'architecte CIMAISE.

Le budget total des travaux serait estimé à 315.000,00 € HT avec un gain de surface intérieur de la partie locative grâce à la création d'un escalier extérieur.

Ne sont pas compris dans l'estimation du projet :

Diagnostic de la charpente et de la couverture

Diagnostic du plancher bois

Diagnostic amiante et plomb.

Les honoraires de l'architecte ont été négociés. On passe de 13,87 % à 12,90 %.

Carrefour de la Croix Neuve

Achat d'un terrain de 398 m² - Le géomètre élabore le document d'arpentage – le prix de vente convenu est de 200 €.

Noms de rues

Monsieur le Maire a rencontré le représentant de la société qui avait transmis un devis pour fourniture de plaques et numéros de rues. Une renégociation est possible.

Une information doit être mise en place pour les habitants concernés.

PLU

Contentieux permis de construire :

Sur la première demande de permis : le délai d'appel est en cours

Sur la deuxième demande de permis de construire, un recours gracieux est en cours. L'avocat représentant la commune a préparé un mémoire de réponse qui sera adressé aux parties concernées.

CONVENTIONS AVEC LFA

Pour nous permettre d'effectuer des travaux, des conventions sont conclues avec la Loire Forez Agglomération.

Les mises à disposition pour 2018 sont les suivantes :

Entretien de la voirie : 22.028,52 €

Surveillance des STEP : 5.904,24 €

Espaces verts (STEP LURIECQ, CHENERELLES, MAROLS et ZA Chana) : Il avait été prévu 13.279,18 € pour faucher les stations 4 fois. Seulement deux passages ont été effectués et donc facturés 6.518 € pour 2018.

Soit un total remboursé à la commune de LURIECQ par LFA de 34.450,76 €.

La mise à disposition pour le syndicat des eaux se situe entre 15000 € et 20000 €.

FINANCES

Bâtir et Loger :

Afin de permettre le financement de leur projet, Bâtir et loger ont souscrit un emprunt auprès de la caisse des dépôts et de consignation de 1.119 720,00 €.

Cet emprunt est conditionné à une garantie d'emprunt (caution)

Le département prend cet engagement à hauteur de 87 %

Une demande est faite à la commune pour prendre cet engagement à hauteur du surplus soit 13 %.

Le conseil décide de ne pas donner suite.

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu du rendez-vous à la sous-préfecture

Deux projets ont été exposés par Monsieur le Maire : Maison Place de l'Eglise et terrain de foot.

La commune de LURIECQ ayant déjà bénéficié de plusieurs subventions sur les 5 dernières années, il sera difficile d'obtenir des subventions pour les deux projets.

Le conseil priorise sa demande sur la maison de la Place de l'Eglise.

A priori aucune subvention ne serait disponible par LFA

Une demande sera faite au département.

Une subvention pour le terrain de foot sera ensuite demandée non au titre de la DETR mais au CNDS (Comité National du Développement Sportif)

Compte rendu réunion du CCAS (colis anciens)

Comptoir de campagne a fait une proposition de colis – la commission du CCAS a donné son accord. Pour cette année, les colis seront à récupérer directement par les bénéficiaires au magasin Comptoir de campagnes.

Représentation de théâtre amateur

Monsieur le Maire a été contacté par le représentant d'une troupe de théâtre amateur « RIRE EN FOLIE » qui souhaite se produire sur la commune.

Une salle doit leur être mise à disposition.

La prestation coûte 350 €. Le tarif d'entrée serait de 8 €. Les bénéfices seraient reversés au CCAS.

Monsieur le Maire se renseignera pour obtenir plus d'informations sur l'organisation de cette manifestation.

Maison de Jonathan

Des remerciements ont été adressés à la commune pour sa participation.

Comité d'animation

Le comité d'animation souhaite se réunir le 5 décembre prochain, avec tous les représentants des associations de la commune, afin de définir comment la recette de la vente des meubles de la maison BOYER doit être répartie.

Vœux

Les vœux du maire auront lieu le Vendredi 18 Janvier 2019.

Prochain conseil le 21 Décembre 2018 à 20H30